

Le TOUCASSIN



BULLETIN MUNICIPAL D'INFORMATION
#6 / OCTOBRE 2022

2

8

19

”
F
A
B
R
E



CHÈRES TOUCASSINES, CHERS TOUCASSINS

Depuis plus de 2 ans les crises sanitaire, économique, énergétique, écologique et sociale rendent nos schémas, nos stratégies et nos projections totalement imprévisibles.

En effet, le contexte actuel mais aussi les décisions du gouvernement mettent à mal nos finances, alors que nous avons réussi à les relever de manière considérable grâce à notre politique rigoureuse de gestion des deniers publics. Pour répondre à ces problématiques subies et non choisies, de nombreuses communes sont contraintes d'augmenter les taxes communales.

Ces difficultés actuelles nous obligent à la prudence et à la responsabilité, sans toutefois renier notre grande ambition pour notre commune et notre territoire. Nous travaillons de concert avec mon équipe et l'administration pour optimiser nos ressources, être innovants dans notre fonctionnement et nos investissements. Cette volonté a pour objectif de reculer au maximum la contrainte et la logique de hausse d'impôts afin de ne pas faire subir davantage une perte de pouvoir d'achat aux administrés.

Cette stratégie dénote notre choix de préserver les services existants sans toutefois pouvoir en créer de nouveaux. Certains investissements devront être reportés et décalés dans le temps.

Malgré cela, les résultats de notre gestion commencent à se voir et à se quantifier. Tous nos projets majeurs peuvent être subventionnés à minima à hauteur de 50%. Il faut pour cela un travail rigoureux et acharné auprès des différentes instances partenaires (Département, Région, Etat). Ce travail nous a permis notamment d'être sélectionnés pour le Loto du Patrimoine dans le cadre de la Mission BERN, un espoir fantastique dans notre volonté de restaurer la propriété MENTOR.

En ces temps de rentrée scolaire, les infrastructures sportives vont bientôt être inaugurées. Je vous attends nombreux pour partager ces moments de joie qui nous rassemblent.

Je vous souhaite à toutes et tous une agréable lecture de ce journal municipal.

Très chaleureusement
Jérémie FABRE



C'EST LA REN TRÉE!



Retour en classe pour les 222 enfants de l'école maternelle et les 356 enfants de l'école élémentaire. Avec des effectifs importants mais relativement stables par rapport à l'année dernière, les écoles représentent un indicateur fort du dynamisme de notre commune. L'école maternelle bénéficie pour cette rentrée d'une ouverture de classe attendue depuis plusieurs années.

La nouvelle était tombée au mois de février dernier. La demande d'ouverture de classe, formulée par la directrice Claire BINDI à la direction de l'Education nationale et soutenue par la municipalité a été acceptée pour cette rentrée 2022. La commune s'est donc organisée pendant l'été pour accueillir le mieux possible cette classe supplémentaire dans les locaux de l'école maternelle. Les enfants de maternelle sont répartis dans 9 classes avec une moyenne de 24,5 enfants par classe (contre 29,5 enfants par classe l'année dernière), permettant de meilleures conditions d'accueil et d'apprentissage.



LA CRÉATION D'UN POSTE D'ATSEM

Les ATSEM sont indispensables au bon déroulement des journées d'école de nos enfants. Ce sont des agents communaux, placés sous la responsabilité du maire, qui exercent des missions très polyvalentes allant de l'entretien des locaux de l'école à des missions d'accompagnement éducatif sur l'ensemble de la journée. Les ATSEM assistent les enseignants dans

leurs activités pédagogiques. En France, les villes comptent en moyenne une ATSEM pour deux classes. A Solliès-Toucas, la ville a toujours donné la priorité à sa politique jeunesse et prévoit un agent par classe de maternelle. L'ouverture d'une classe supplémentaire a donc engendré la création d'un poste d'ATSEM, financé par le budget de fonctionnement de la ville.



À l'école élémentaire Guy Menut, les élèves sont accueillis dans 14 classes.

La répartition des effectifs permet d'avoir une moyenne de 23,5 élèves par classe en CP et CE1 et 27 élèves par classe en CE2, CM1 et CM2. Cette année,

la nouvelle BCD (bibliothèque centre documentaire) sera ouverte aux élèves et leurs enseignants. L'ancienne BCD, avait été transformée en réfectoire lors de la période COVID.

Après des travaux de rénovation effectués par les services communaux,

l'ancienne salle informatique accueille désormais les livres de la nouvelle BCD. Un travail collaboratif avec la bibliothèque municipale est en cours pour faire le tri et le classement des documents de ce nouveau lieu d'apprentissage.

LES PROJETS D'ÉCOLE

Depuis deux ans, le COVID avait contraint l'équipe pédagogique de l'école maternelle à renoncer à des actions qui étaient menées auparavant. Cette année, les projets peuvent à nouveau être envisagés. Les enseignants souhaitent remettre en place la liaison grande section-CP permettant aux enfants de grande section de mieux appréhender leur passage à la « grande » école. Les chorales vont également reprendre avec à la clé un spectacle qui sera présenté aux parents à l'occasion d'un marché de Noël qui se tiendra dans la cour de l'école. L'équipe pédagogique travaille également sur la mise en place d'activités ludiques de sensibilisation sur les comportements agressifs à l'école. Les enseignants souhaitent à travers cette action développer l'empathie entre les élèves. Enfin, une exposition des œuvres d'arts plastiques des élèves est prévue dans la cour de l'école.

À l'école élémentaire, la directrice et les enseignants font preuve de beaucoup d'énergie et d'imagination. Ce ne sont pas moins de 8 projets d'école qui seront proposés aux élèves :

Le projet tennis mis en place l'année dernière avec le TCSP (Tennis Club Sollies-Pontois) est

poursuivi pour le cycle 2 (CP, CE1 et CE2) avec le soutien financier de la municipalité. Cette année, l'école de Sollies-Toucas est pionnière en France puisqu'elle est la première école à proposer du Beach tennis. Les élèves du cycle 3 (CM1-CM2) se rendront chaque semaine sur une période de 6 semaines sur le terrain de beach Volley situé derrière la CCVG. Ce sport né dans les années 80 reprend les mêmes principes que le tennis, exceptions faites du terrain de sable et du rebond : la balle se frappe uniquement de volée. Les élèves du cycle 3 participeront également à un projet rugby en partenariat avec l'école de rugby les Minots du Gapeau..

En partenariat avec la bibliothèque municipale, 5 classes participeront à un projet de sensibilisation au harcèlement à l'école. Ce projet répond au programme pHARe initié en 2021 par le ministère de l'Éducation nationale. Pour rendre les ateliers ludiques, notre bibliothécaire communale Christelle Ricaud propose de travailler sur des reconstitutions scéniques à l'aide de Playmobil®. L'idée est de réaliser un montage « spot numérique » et une bande dessinée qui seront transmis au jury du concours pHARe 2022-2023.

D'autres projets sont également en cours de mise en place : spectacle de chant lors du mois de sensibilisation à l'autisme en avril, création d'un conseil des délégués (sur le principe des délégués de classe du collège), conte musical pour les journées de l'environnement (juin), projet artistique autour du peintre Blasco Mentor, mise en place d'activités sportives quotidiennes en collaboration avec les services municipaux...

LES AIDES FINANCIÈRES COMMUNALES

En maternelle, 4100 € sont versés pour l'achat de matériel collectif, 700€ sont octroyés par classe pour l'achat de matériels pédagogiques et 800€/par classe pour une participation à une sortie, un spectacle, etc.

En élémentaire, afin de réduire la facture des fournitures scolaires à la charge des familles, la commune verse une participation de 17 300 € soit 48,50€/enfant. La dotation partagée entre les 14 classes pour des sorties, spectacles, visites ou voyages sera augmentée cette année de 800€ soit 9800 € au total.



LES TRAVAUX RÉALISÉS CET ÉTÉ

L'aménagement aux abords des écoles s'est poursuivi cet été avec le changement des barrières devant l'école élémentaire qui donne de la couleur et de la gaieté au quartier. Les agents du centre technique municipal ont effectué les travaux d'entretien courant dans les deux écoles.

Les carrelages des sanitaires de l'école maternelle ont été rénovés partiellement, les travaux de rénovation de la BCD ont été finalisés, des vieux néons énergivores ont été remplacés par des luminaires led plus

économiques. Les travaux prévus dans l'année à court terme sont l'installation d'un vidéoprojecteur, d'un écran et de rideaux occultants dans chaque classe de l'école élémentaire, la plantation d'arbres dans la cour de l'école élémentaire pour créer des îlots de fraîcheur, avec la création de bancs en bois autour, la poursuite de la réfection des carrelages des sanitaires de l'école maternelle. Dans l'année, les toitures des écoles seront rénovées et dotées de panneaux photovoltaïques.

RESTAURATION SCOLAIRE : PRIORITÉ À LA QUALITÉ



Près de 538 enfants prennent leur repas chaque jour dans les réfectoires de l'école. Le protocole sanitaire lié au COVID aura permis de mettre en place une organisation plus optimale des repas, qui a été maintenue pour la rentrée scolaire. Les enfants déjeunent dans des salles plus petites offrant un accueil plus confortable et moins stressant pour les enfants et les personnels de cantine.

Depuis le 1er janvier 2022, la loi EGALIM impose 50% de produits durables dont 20% de bio dans les cantines. Même si la commune n'avait pas attendu l'instauration de cette loi pour mettre en place des circuits courts (commandes de certains produits auprès du « Domaine

Trucco» et des boulangeries du village), d'autres dispositions obligatoires de la loi ainsi que l'augmentation des coûts des denrées alimentaires et de l'énergie ont contraint le conseil municipal à voter une augmentation du tarif de la cantine de 20 centimes.

La régie agricole communale verra le jour dès cette année. Les travaux du forage sont terminés et ceux du local de stockage devraient démarrer dans les semaines à venir. Le terrain communal situé chemin de Guiran sera exploité par une association d'insertion professionnelle et devrait fournir (en partie) dès l'année prochaine la cuisine centrale en fruits et légumes locaux.

Des préaux couverts de panneaux photovoltaïques seront installés dans la cour de l'école maternelle et dans la cour des CE1 en remplacement des toiles tendues. 35 capteurs de CO2 ont été installés dans les espaces communs des deux écoles permettant d'évaluer le besoin de renouvellement de l'air et ainsi, réduire le risque de transmission des virus. Ces dispositifs pris en charge par l'Académie de Nice indiquent également la température des salles ce qui permettra cet hiver d'éviter la surchauffe.





LE CMEJ : **DES IDÉES PLEIN LES TÊTES**

Cette année, 6 élus du Conseil municipal des Enfants et des Jeunes ont effectué leur rentrée au collège. Ils seront remplacés par de nouveaux jeunes Toucassins lors des élections prévues avant les vacances de la Toussaint dans les classes de CM1. Les 6 nouveaux élus du CM1 viendront rejoindre les 6 anciens élus qui ont fait leur rentrée cette année en CM2.

Pour les nouveaux et anciens jeunes élus, un voyage de deux jours à Paris est programmé pendant les vacances de la Toussaint. Ce séjour financé et organisé par

la ville proposera aux 18 enfants une visite du Sénat et de lieux emblématiques de la capitale.

Après le projet d'implantation des bancs d'amitié dans les cours des écoles, inaugurés



en juin dernier, le CMEJ propose cette année la mise en place d'une « chaîne anti-gaspi », projet solidaire qui s'adresse à tous les enfants de la Commune. Les jeunes élus souhaitent organiser des collectes de dons (vêtements/jouets/livres) et une « journée événement » de redistribution des dons auprès des enfants.

Cette action a un double objectif : sensibiliser les enfants à la lutte contre le gaspillage et apprendre à partager et à ne pas jeter ce qui pourrait être utile à d'autres.

DES CHANGEMENTS POUR L'ACCUEIL PÉRISCOLAIRE

La mise en place des mesures obligatoires de sécurisation des écoles dans le cadre du plan Vigipirate a contraint la ville à réorganiser la sortie des enfants de l'accueil périscolaire. Des panneaux occultants ont dû être installés sur les portails et les parents ne peuvent désormais plus rentrer dans l'enceinte de l'école. Les enfants sont donc maintenant

appelés et pointés au portail lors de l'arrivée de leurs parents.

Autre nouveauté cette année : au regard des préconisations de la Caisse d'Allocations Familiales (CAF) du Var, un nouveau dispositif de réservation en ligne sera mis en place dès le mois d'octobre. Les parents pourront inscrire leur enfant à

l'accueil périscolaire à l'année ou 48h avant le jour souhaité. Ce système permettra d'avoir une meilleure visibilité sur les effectifs des enfants accueillis et de prévoir en conséquence le nombre de personnels encadrants. Une période de transition sera appliquée pour laisser aux familles le temps d'appréhender ce nouveau mode de réservation.

CENTRE DE LOISIRS : **UNE NOUVELLE DIRECTION ET DES HORAIRES ÉTENDUS**

Bienvenue à Angela Zyber qui a pris la direction de l'accueil de loisirs depuis le 1^{er} septembre. A 31 ans, elle encadre une équipe de 8 animateurs et 1 adjoint dont la majorité travaille également dans le service périscolaire de la ville. Titulaire de plusieurs diplômes d'animation en lien avec le sport, dont une spécialité tir à l'arc et VTT, elle souhaite promouvoir le sport tout au long de l'année, d'autant que dans son équipe, 3 animateurs sont également éducateurs sportifs. Les mercredis seront donc dédiés à la découverte de nouveaux sports comme le hockey ou le speedball avec un projet de jeux olympiques à la fin de l'année. D'autres

thèmes seront proposés pour les vacances scolaires : Harry Potter, les super-héros... Retrouvez toutes les informations sur le site de la ville : www.ville-solliestoucas.fr rubrique enfance et facebook : Odel Accueil de Loisirs Sollies-Toucas

A la demande de parents d'élèves, la municipalité a demandé à l'ODEL de s'adapter aux horaires d'ouverture du périscolaire communal. Cette mesure d'un coup supplémentaire de 1480 €/an pour la collectivité permettra aux enfants d'être accueillis à l'accueil de loisirs à partir de 7h (au lieu de 7h30) à compter des vacances de la Toussaint.

TRANSPORTS SCOLAIRES

Au mois de juillet, la Région Sud a informé la commune des nouveaux tarifs de leur marché public des transports scolaires : les prix ont explosé passant de 4,79€ du Km à 11,13€. En cause : la crise de l'énergie !

Face à cette situation, la municipalité a dû faire des choix responsables et prudents. Le coût du circuit de Valaury financé par la commune depuis 2019 passe cette année de 18 000€ à 25 000€ par an (pour une cinquantaine d'élèves). La municipalité a décidé malgré tout de maintenir ce service déjà existant, qui facilite le quotidien des parents et permet de limiter le nombre de voitures sur les parkings déjà saturés. Une nouveauté sur ce trajet : l'arrêt des Hubacs sera déplacé devant le parking du Pumptrack. En concertation avec les parents du quartier, le changement de lieu a été évoqué pour permettre une attente plus sécurisée des familles le long de la route de Valaury.

NAVETTE POUR LES COLLÉGIENS DES QUARTIERS DE VALAURY ET DES ANDOULINS

La création d'une navette pour les collégiens a fait l'objet d'un travail de fond et d'une mobilisation des élus de la commission éducation-jeunesse. Une longue concertation avec la Région a permis en juin à la commune de donner un accord de principe pour le financement de ce nouveau service à hauteur de 24 000€/an pour la rentrée scolaire. Cependant, le résultat de la relance du marché public des transports scolaires cet été, a multiplié le coût de cette nouvelle ligne, évalué aujourd'hui à 60 000€/an pour potentiellement 80 collégiens. Cette année, le budget de fonctionnement de la ville est fortement

impacté par l'augmentation des prix de l'énergie et des matières premières ainsi que par l'augmentation du point d'indice des fonctionnaires décidée par l'Etat. Avec beaucoup de regret, Monsieur le Maire Jérémie Fabre et son adjointe Audrey Panigot, ont adressé un courrier aux parents des collégiens pour les informer que la ville ne pourra pas prendre en charge pour cette année scolaire, ce nouveau service compte tenu du manque de visibilité des budgets futurs. Avant de prévoir la création de nouveaux services, la municipalité préfère sécuriser le financement des services existants.



LES ÉTUDES **POUR UNE NOUVELLE** **ÉCOLE AVANCENT**

Les études pour la construction d'une nouvelle école dans le quartier du Pied de Lègue lancées en octobre 2021 se poursuivent. Un premier pré-projet a été présenté aux élus et a été discuté fin septembre à l'occasion d'un groupe de travail constitué d'élus, de représentants des parents d'élèves, de l'ODEL, des deux directrices d'école, de l'inspectrice académique, et des services municipaux concernés (écoles, entretien, restauration scolaire, techniques, finances, marché public, police municipale).

En parallèle, une étude de mobilité va être lancée par un cabinet spécialisé. Cette étude devra permettre d'approfondir les connaissances sur les pratiques de mobilités et se doter d'une stratégie d'actions à mener dans les quartiers allant de la Font du Thon vers les Andoulins, route forestière, route de Valaury et quartier du Pied de Lègue.





Retour sur les chantiers de l'été

ELARGISSEMENT DE L'AVENUE VICTOR TOURDIAS

Les travaux d'ampleur qui ont nécessité la fermeture de la voie pendant 3 mois ont été réalisés et financés par la CCVG. Négociée par Monsieur le Maire, la prise en charge financière par la CCVG est une réelle opportunité pour Solliès-Toucas, puisque leur coût (765 000 € HT) représente la moitié du budget d'investissement habituel de la commune.

L'élargissement de l'avenue V. Tourdias au niveau de l'étranglement (sur 80 m après

le pont de table) permet une meilleure fluidification de la circulation. Ce projet qui était déjà en discussion sur le précédent mandat, a été décidé tout d'abord, pour des questions de sécurité. En effet, en cas de risques majeurs (inondations, incendies...), plus d'1/3 de la population, qui utilise quotidiennement cette voie pour se déplacer, pourrait être évacuée et les gros engins de secours pourraient circuler plus facilement.

CRÉATION D'UN PUMPTRACK

Très attendu par la jeunesse Toucassine, le site est constitué d'un pumptrack de deux pistes en enrobé, de places de stationnement, de toilettes, de casiers sécurisés, d'un point d'eau. L'installation de deux caméras de vidéo protection y est prévue. Malgré le retard pris sur la livraison du matériel de vidéoprotection, la municipalité a souhaité répondre à l'attente des jeunes Toucassins en ouvrant le site fin septembre.

Une inauguration festive est prévue le samedi 22 octobre où nous vous attendons nombreux (voir page 23)



CITY STADE,

SKATE PARC ET JEUX POUR ENFANTS DANS LE QUARTIER DE LA GUIRANNE

Toujours avec la volonté de développer des lieux dédiés aux familles dans les quartiers, la municipalité a lancé cet été les travaux de ce nouveau site en lieu et place de l'ancien stade qui ne répondait plus aux normes de sécurité. Ce nouvel aménagement comprend un terrain multisports, un mini skate parc, une



aire de jeux pour les plus petits. Des arbres seront plantés et du mobilier urbain installé en concertation avec les riverains. Lors de l'inauguration prévue le 8 octobre, la municipalité invite les jeunes Toucassins à participer à deux matchs de foot de 15 min avec des équipes constituées d'élus et de jeunes.

DES CHANTIERS « SÉCURITÉ » AVEC DES MATÉRIEAUX RECYCLÉS



Pourquoi acheter du neuf quand on peut réutiliser ? Pour chaque projet d'aménagement, la ville recherche systématiquement des solutions plus économiques et écologiques. Les barrières vertes remplacées devant l'école élémentaire par des barrières colorées ont été remplacées le long de la RD 554 pour la sécurité des piétons. De même, la rambarde de sécurité implantée au niveau du pont de table a été remplacée par les agents des services techniques par un garde-corps anciennement situé à la cuisine centrale qui avait été démonté lors de la création du piétonnier et précieusement conservé.



CIMETIÈRE DE VALAURY

Rénovation des peintures du cimetière de Valaury, chantier éducatif proposé par la LVP (Ligue Varoise de Prévention) auprès de 8 jeunes

CHAPELLE DE VALAURY

Dépose et nettoyage de la cloche de la chapelle de Valaury



CRÈCHE

Un sol tout neuf pour les bambins de la crèche



Journées de l'environnement



C'est le rendez-vous annuel pour les amoureux de la nature et de notre patrimoine naturel.

Les journées de l'environnement se sont déroulées au début du mois de juin avec deux journées dédiées aux scolaires et une journée ouverte à tous. Les enfants des écoles ont participé à des ateliers ludiques proposés par des intervenants, venus nombreux pour sensibiliser les jeunes à la défense de notre environnement. Un pique-nique était organisé le midi par la restauration scolaire.

Le samedi, l'évènement s'est poursuivi en

centre-ville avec plus d'une dizaine de stands : Animations musicales, fermes pédagogiques, ateliers, démonstrations, initiations.

La municipalité remercie tous les intervenants qui étaient présents : La SAUR, le SITTO MAT, la ferme des Romarins, le Comité Communal Feux de Forêt, l'association Zéro déchet, l'association Toucas'in, l'Econome, la LPO, la bibliothèque municipale, l'ASPI, Amies chemins, Kroc'can, Graines pour l'avenir, Il était une fois la ferme, Mar e Galis, le conservatoire du Freinet, les belles heures, la maison de Florette.



R E T O U R E N / I M A G E S



08/07

CINÉ PLEIN AIR



06/07

PIQUE-NIQUE INTERGÉNÉRATIONNEL



09/07

SPECTACLE DE L'ASSOCIATION
AERIAL ET FAMILY FIT

FÊTE DE LA SAINT CHRISTOPHE



10/07

GRAND AÏOLI DU COF



10/07

SOIRÉE ANNÉES 80 AVEC JEAN-PIERRE SAVELLI



11/07

SOIRÉE NEIGE DES COMMERÇANTS



14/07



INAUGURATION DU BOULODROME



14/07

COMMÉMORATION DE LA FÊTE NATIONALE



14/07

REMISE DES RÉCOMPENSES AUX CITOYENS ASSESSEURS



14/07

SOIRÉE CLUBBING



14/07

DÉFILÉ AUX LAMPIONS ORGANISÉ PAR LE COF



23/07

LOTO DE L'ASSOCIATION LOUIS JULES ET COMPAGNIE



06/08

SOIRÉE SALSA DU COF



19/08

SOIRÉE CONTES PAR L'ASSOCIATION DU HAMEAU DE VALAURY



20/08

COMMÉMORATION DE LA LIBÉRATION



20/08

MARCHÉ ARTISANAL NOCTURNE



30/08

CINÉ PLEIN AIR DES COMMERÇANTS



21/08

FÊTE DE LA SAINT-LOUIS



LES MARDIS

MARCHÉ ESTIVAL DES PRODUCTEURS ORGANISÉ PAR L'ASSOCIATION TOUCASSIN

Coup de projecteur sur la Casa Nieves



Après presque deux années de travail acharné de la part de la municipalité et du fonds de dotation « Univers Mentor », la Casa Nieves de l'illustre peintre toucassin Blasco Mentor a été choisie par la mission patrimoine de Stéphane Bern.

Pour information, La Mission Patrimoine, déployée par la Fondation du patrimoine et soutenue par le ministère de la Culture et la FDJ, contribue à la sauvegarde du patrimoine français dans toute sa diversité. La Casa Nieves est le seul projet à avoir été retenu cette année dans le Var dans le cadre du Loto du Patrimoine. Cette excellente nouvelle pour tous les Toucassins permettra d'apporter une aide non négligeable pour sauver cet élément fort de notre patrimoine.

La Casa Nieves est la maison-atelier du peintre Blasco Mentor. Cette demeure singulière, un véritable labyrinthe, comprenant également l'atelier du peintre, nécessite aujourd'hui plusieurs travaux de restauration. Ils porteront principalement sur : la mise hors d'eau en rénovant les toitures et en gérant les eaux pluviales, le contrôle des fondations des murs de la terrasse et la réfection de son étanchéité, du ravalement des façades et la rénovation d'aménagements majeurs.

Au départ, ce modeste cabanon, qui fût aussi un ancien oratoire est désormais un édifice considéré comme une maison d'illustre. Ouvert sur le ciel provençal, le bâtiment est une succession de surprises tant les espaces y sont inattendus, répondant davantage aux caprices de l'auteur qu'à quelque logique architecturale.

La restauration de ce bien va permettre de transformer cette remarquable « villa-atelier » en un équipement hybride, couplant « Maison d'illustre » et espace muséographique relatif à l'œuvre de Blasco Mentor et à ses contemporains. Elle pourra s'ouvrir sur l'accueil d'expositions temporaires, liées à l'œuvre de l'artiste, mais aussi à la création contemporaine en collaboration avec d'autres équipements du territoire déjà approchés et intéressés (comme la

Villa Noailles), créant ainsi un véritable réseau sur le Var et participant fortement à son développement économique et touristique à partir de la valeur patrimoniale artistique et culturelle.

La qualité remarquable des jardins, œuvres d'art à part entière, va permettre le développement d'une programmation culturelle liée et qualitative. Dans le cadre du projet de restauration, 2 terrasses seront aménagées, permettant l'accueil de spectacles, lectures, musique de chambre, etc.

L'équipement sera donc complet, s'inscrira parfaitement dans la tradition des villas d'artistes que l'on trouve dans le Sud de la France, et trouvera sans conteste son public. Sa restauration va permettre de sauver ce joyau et de donner au public l'occasion de s'immerger dans le formidable élan créatif du milieu du XX^e siècle, tout en en faisant un véritable outil pour une dynamique locale et territoriale. Enfin, ce coup de projecteur sur la Casa Nieves, fait parler de Solliès-Toucas dans toute la France ouvrant ainsi de nouvelles opportunités pour sa restauration.





Appel aux dons pour la rénovation de l'église



La ville de Solliès-Toucas a signé une convention de collecte de dons avec la Fondation du Patrimoine Provence-Alpes-Côte d'Azur, en partenariat avec l'association Les Amis de l'Eglise pour la restauration de l'église Saint-Christophe.

Le monument a subi plusieurs dégradations liées au vieillissement de la structure et nécessite aujourd'hui différents travaux de restauration.

En 2020, lorsque la nouvelle municipalité a pris ses fonctions, elle a immédiatement fait réaliser un audit de l'état de son patrimoine en vue de programmer les interventions urgentes de sauvetage de ce dernier. A cette occasion, il a été révélé que malgré les travaux réalisés les dernières années, ceux-ci n'ont pas traité les origines des infiltrations et des dégradations.

Bien que la façade de l'église ait bénéficié d'une restauration en 2019, les dernières interventions structurantes de restauration de l'église ont été effectuées entre 1990 et 1993.

Les travaux prévus débiteront en fin d'année 2022 et porteront sur plusieurs parties de l'église ainsi que sur la chapelle adjacente.

Phase 1 en 2022 :

- > Traitement curatif des bois de charpente de l'église et de la chapelle
- > Réfection des toitures principales et latérales

Coût prévisionnel: 127 000 €HT

Phase 2 en 2023 :

- > Reprise des plâtres au sein de l'église et de la Chapelle
- > Remise en peinture
- > Amélioration de l'éclairage intérieur

Coût en cours d'estimation

Outre le financement prévu au budget principal, la commune a fait des demandes de subvention auprès du Département, de la Région et de l'Etat.

Néanmoins, la charge reste importante pour le budget communal.

La souscription de la Fondation du patrimoine s'adresse aux entreprises et aux particuliers ; les dons donnent droit à des réductions d'impôts.

Pour en savoir plus et participer à la collecte de dons en ligne,

rendez-vous sur le site de la ville :

www.ville-solliestoucas.fr

rubrique actualités

Lutte contre les nuisances causées par les sangliers

Comme de nombreuses communes varoises, Solliès-Toucas est impactée par les problèmes causés par la prolifération des sangliers en matière de sécurité routière, de santé publique, de dégâts occasionnés à l'agriculture mais aussi aux jardins des particuliers.

La préfecture du Var informe sur les actions qui doivent être mises en œuvre pour combattre et réduire les nuisances.



Direction départementale des territoires et de la mer du Var
www.var.gouv.fr

- Je ne nourris pas les sangliers
- Je débroussaille régulièrement mon terrain
- Je protège ma propriété





SÉCURITÉ ROUTIÈRE

La police municipale s'équipe d'un radar-jumelles

comportement parfois dangereux de certains automobilistes, et notamment sur la vitesse.

Pour cela, le conseil municipal a voté l'achat d'un radar-jumelles, mutualisé avec la ville de La Farlède pour minimiser les coûts. Les contrôles de vitesse ont donc débuté le 1^{er} août et ont été organisés sur les routes où les automobilistes ont souvent le pied lourd : RD



554, Avenue Tourdias, les Corniches, Route de Valaury, Chemin des Rouvières, Avenue de Valaury, Avenue du Sous-marin Casabianca, Les Lingoustes. Après une phase de pédagogie, les excès de vitesse ont été réprimés.

Le bilan de cet été fait état de 890 véhicules contrôlés et de 73 infractions relevées soit environ 8% de comportements inadaptés.

Notons que ces contrôles rentrent dans la volonté d'une meilleure sécurité pour chaque administré et non dans une idée reçue de recettes supplémentaires pour la commune. En effet, une infime part des amendes rentre dans les « caisses » de la collectivité, le reste étant collecté par l'Etat puis redistribué par le Département aux communes pour des travaux d'infrastructures liés à l'amélioration de la sécurité (Feux récompense en entrée de ville et trottoirs aux Papèteries du Gapeau notamment). Les contrôles, parfois nocturnes, vont se poursuivre régulièrement sur toute la commune.

Mais malgré tout, la seule solution qui ne coûte pas d'argent aux contribuables et qui permet la sécurité de tous reste le civisme et la responsabilité de chacun.

Depuis maintenant 2 ans, la commission sécurité pilotée par Luciano Roberti, adjoint à la sécurité et à la vie des quartiers, audite, analyse, et propose des solutions pour améliorer la sécurité en général sur notre commune. Ce travail est fait de manière participative avec les habitants. Réunions de quartier, sondages, réunions de travail avec les CIL sont autant d'outils qui sont utilisés pour construire et sécuriser notre commune. Dans le domaine de la sécurité routière, de nombreux Toucassins alertent sur le

Pluie-Inondation, ayons les bons réflexes

De la fin août à la mi-décembre, les territoires du pourtour méditerranéen sont exposés à des épisodes de pluies intenses, qui peuvent conduire à des crues soudaines et dangereuses. Face à ces phénomènes de moins en moins exceptionnels, ayons les bons réflexes : ils peuvent nous sauver la vie. En effet, en seulement quelques heures, il peut tomber l'équivalent de plusieurs mois de précipitations.



- > Reportez l'ensemble de vos déplacements, à pied ou en voiture ;
- > N'allez pas chercher vos enfants à l'école ou à la crèche, ils y sont en sécurité ;
- > Restez ou rentrez à l'intérieur d'un bâtiment et montez en hauteur lorsque c'est possible ;
- > Si possible, coupez les réseaux de gaz, d'électricité et de chauffage sans vous mettre en danger ;
- > N'utilisez pas votre voiture, ce n'est pas un espace sûr. Quelques centimètres d'eau peuvent suffire à l'emporter ;
- > Ne descendez pas dans les sous-sols ou les parkings souterrains ;

- > Eloignez-vous des cours d'eau, des berges et des ponts. Pour éviter la foudre, ne vous réfugiez pas sous un arbre ;
- > Restez informés et à l'écoute des consignes des secours et/ou de la mairie ;
- > Souciez-vous des personnes vulnérables et isolées et contactez-les en privilégiant les SMS.

Dès aujourd'hui, et en anticipation de toute urgence qui pourrait survenir pendant la saison des pluies intenses, préparez un kit d'urgence 72h pour pouvoir vivre en autonomie pendant quelques jours : nourriture et eau potable, médicaments, radio à piles, bougies, copie de la carte d'identité...

Plus d'informations : pluie-inondation.gouv.fr



CCFF retour sur un été caniculaire

Malgré des journées très chaudes et une sécheresse sévère, le Var a été épargné par les incendies contrairement à d'autres départements. Dans les massifs de Solliès-Toucas, les 61 bénévoles du CCFF ont patrouillé sans relâche tout l'été.

Le bilan du CCFF est sans équivoque. Avec 4707 km parcourus et 443 h de patrouille, les bénévoles du CCFF n'ont pas chômé cet été. À l'aide de deux camions porteurs d'eau de 600 litres, d'une équipe de 15 Vététistes, et de la vigie à Solliès-Pont, la mission principale des patrouilleurs est la surveillance des massifs forestiers.

Devant le risque accru d'incendie dû aux fortes chaleurs et à l'épisode de sécheresse aggravée, cette surveillance doit faire l'objet d'une organisation sans faille. Pour cela, les bénévoles bénéficient de formations dispensées par l'association départementale des CCFF permettant d'acquérir des compétences mais également de se mettre en condition opérationnelle.

Mais les missions estivales du CCFF ne s'arrêtent pas à celle de la surveillance de nos collines. Ils interviennent auprès du public pour sensibiliser sur la réglementation des promenades en forêt ainsi que sur le débroussaillage autour des habitations. Ils interviennent également dans l'année auprès des enfants des écoles, du centre de loisirs et des jeunes de l'IME. Cet été, le Président délégué du CCFF Alain Paute se réjouit d'une baisse significative des infractions liées à la pénétration dans les massifs lors des journées où le risque était qualifié de « très sévère », soit rouge. La médiatisation des feux impressionnants qui ont ravagé la Gironde et les Landes, ainsi que le drame vécu l'année

dernière dans la forêt des Maures, aura peut-être permis une meilleure information et sensibilisation aux dangers des feux de forêt.

Les bénévoles du CCFF sont aussi très investis dans les festivités de la commune : course de la victoire en mai, journées de l'environnement en juin, forum des associations en septembre, et ils ne manquent aucune commémoration du village.

La municipalité clôturera officiellement la saison estivale du CCFF le 14 octobre à l'occasion d'une réunion-bilan, lors de laquelle Monsieur le Maire Jérémie Fabre et son adjoint à la sécurité Luciano Roberti remercieront tous ces volontaires, qui cette année encore, ont participé à la sauvegarde de notre patrimoine forestier.





Entre 1913 et 1920, le départ pour l'école communale de Solliès-Toucas avait lieu le 1^{er} octobre ; il était d'autant plus matinal qu'ensuite suivait un brin de toilette en vue de l'inspection qui nous attendait sur le seuil de l'école au quartier des « Pégans ». Le coin d'une serviette nid d'abeilles, trempé dans de l'eau froide, frotté à un morceau de savon de Marseille, suffisait pour débarbouiller le visage et les oreilles. La propreté des mains et des ongles, point de mire du maître ou de la maîtresse, exigeait des soins plus poussés.

Souvent les premiers devant l'école communale étaient ceux qui venaient de plus loin (Les Andoulins, le quartier de Lingoustes, le vallon des Faraches, et bien sûr le hameau de Valaury.)

Certains avaient parcouru 2, 3 kilomètres parfois plus. Ils arrivaient avec leur sac ou leur panier contenant le repas de midi, leur pèlerine trempée les jours de pluie, leur pantalon mouillé jusqu'aux genoux quand parfois la

La rentrée des classes autrefois

neige obstruait les chemins autour du village.

A 8h30, regroupés devant l'école, un coup de sifflet, ou bien le son de la cloche ou tout simplement le maître frappant dans ses mains, imposait le silence, c'en était fini des joyeuses retrouvailles matinales.

L'instituteur apparaissait, c'était un «Monsieur» en grande tenue : costume noir, bien cravaté, chapeau mou sur la tête. Un peu plus tard année 1913, une nouvelle classe de filles fut ouverte et une maîtresse affectée à l'école, vêtue de la même manière que le maître, sobre et élégante, elle inspirait également crainte et respect

La classe pouvait commencer pour une durée de six heures, répartie en deux demi-journées, interrompues par deux récréations.

L'administration scolaire de la Troisième République se plaisait à orner de solennels avertissements les couvertures des Cahiers spéciaux de devoirs mensuels.

Ainsi cet avis au dernier de la classe mardi 4 décembre 1917 avant qu'il n'entame son premier cahier de compositions : «Oui, mon enfant, tu es le dernier, mais il dépend de toi cependant d'avoir, à ta manière et à ton rang, autant de mérite que n'importe lequel de tes camarades. Tu peux même en avoir davantage, si tu te donnes plus de peine qu'eux. Tout en restant, s'il le faut, le dernier par le succès, tu peux devenir le premier par l'effort ; tu es le dernier cette semaine avec une note très basse, sois encore le dernier la semaine prochaine avec une note un peu plus élevée, et tu auras marché. Marche ainsi de semaine en semaine, et tu seras aimé



et honoré de tes maîtres autant qu'un autre, petit dernier ! Courage !...»

Les punitions scolaires en 1913 sont des réponses immédiates exercées sur l'élève dans le but de réduire, voire de supprimer, le comportement jugé comme néfaste par le personnel de l'établissement.

A l'école primaire, les punitions du type port d'un bonnet d'âne ou «mise au piquet» avec un devoir accroché dans le dos sont désormais interdites car assimilées à de la maltraitance.

La Sanction consistant à donner un travail supplémentaire, généralement écrit par l'élève en plus de son travail

qu'il doit normalement réaliser. Cela peut prendre la forme d'exercices supplémentaires à faire dans la discipline concernée, de conjugaisons, d'une rédaction, d'un exposé ou d'une dissertation sur un thème précis (par exemple, bavardages, bruit...).

Répression aujourd'hui proscrite par l'Education nationale. «De bonnes écoles sont un grand trésor ; mais pour qu'elles profitent, il faut qu'à la maison règnent l'ordre, la discipline et les bonnes mœurs.»

Jean-Claude VINCENT

Historien communal



Madame Raynaud fête ses 100 ans

Monsieur le Maire et sa première adjointe Monique Martinez ont rendu visite en juin dernier à Madame Raynaud pour lui remettre un bouquet de fleurs et un gâteau (offert par La maison de Florette) pour fêter comme il se doit son centenaire.

Assise à l'ombre d'un arbre, elle était en pleine lecture quand ils sont arrivés. Parce qu'à 100 ans, elle lit beaucoup, elle fréquente le foyer Canolle grâce à la solidarité de nombreuses personnes.

Nous lui adressons, au nom de tous les Toucassins, un très bon anniversaire.

Des critères de subvention plus transparents

Cela a permis d'arriver à la répartition suivante :

Les subventions aux associations constituent une part importante du budget de fonctionnement de la ville. Jusqu'à présent, les montants attribués étaient décidés arbitrairement ce qui pouvait faire naître divers sentiments d'injustice ou de favoritisme.

Face à ce constat et à la suite des réponses des administrés à la consultation citoyenne proposée pendant la campagne électorale, la municipalité a décidé de mettre en place une grille de critères pour définir au mieux les montants à attribuer à chaque association. L'objectif est également de donner plus de transparence aux administrés sur la destination et l'usage des subventions par les diverses associations.

Après plusieurs réunions de groupes de travail, les différents critères ont été validés par les élus de deux commissions municipales (finances/dynamisation de la vie locale et associations/culture) et présentés aux associations lors d'une réunion.

Les plus grosses associations ont été rencontrées individuellement pour les accompagner dans ce changement. Ces divers échanges ont permis aussi de mieux comprendre le fonctionnement des associations et de connaître leurs besoins. La nouveauté du système mis en place propose que le montant alloué soit partagé en 2 enveloppes distinctes :

- > une partie dite de fonctionnement, basée sur les critères définis, permettant l'attribution d'environ 75 % du budget

- > une partie dite exceptionnelle, basée sur des projets présentés par les associations pour l'enveloppe restante

ASSOCIATION	FONCTIONNEMENT	SUBVENTION EXCEPTIONNELLE	PROJET	TOTAL
Louis Jules et Cie	100,00	-		100,00
Les Bout'chous	200,00	-		200,00
Les lutins Toucassins	300,00	-		300,00
CDAD	2 913,00	-		2 913,00
Mission Locale	10 528,00	-		10 528,00
Coopérative primaire	9 000,00	-		9 000,00
Coopérative Maternelle	6 400,00	-		6 400,00
Comité Officiel des Fêtes	10 000,00	-		10 000,00
Ecole Musique	4 911,00	5 130,00	Organisation de concerts 2022	10 041,00
Piège de Lumière	3 343,00	-		3 343,00
Les Amis de l'Eglise	650,00	1 200,00	Eclairage LED Retable et Orgue	1 850,00
Les Amis de Mentor	480,00	-		480,00
Atelier du Petit Bourdon	599,00	-		599,00
Photo Club	672,00	300,00	Exposition estivale	972,00
Les Balladins	-	500,00	Organisation des 30 ans de l'association	500,00
Les Compagnons de l'Aïoli	1 011,00	-		1 011,00
Souleiado	300,00	-		300,00
Sollei O	1 354,00	-		1 354,00
Gym Form	2 266,00	-		2 266,00
Judo Club	2 151,00	2 500,00	Déplacement compétitions	4 651,00
Karaté Gapeau	2 361,00	2 500,00	Déplacement compétitions	4 861,00
La Grive	500,00	-		500,00
Les Tamalous	350,00	-		350,00
Les Mollets d'Acier	200,00	-		200,00
Asso. des commerçants	100,00	2 100,00	Organisation d'une soirée estivale	2 200,00
AMMAC	100,00	-		100,00
Boule Toucassine	-	800,00	Organisation de concours départementaux	800,00
Tarot Toucassin	100,00	-		100,00
Restos du Coeur	100,00	-		100,00
Prévention Routière	100,00	-		100,00
Don du Sang	100,00	200,00	Film de sensibilisation	300,00
Secours Populaire	100,00	-		100,00
L'Atelier	100,00	-		100,00
Confrérie de la Figue	100,00	-		100,00
France Alzheimer	100,00	-		100,00
SNEMM	100,00	100,00	Organisation cérémonies commémoratives	200,00
TOTAUX	61 689,00	15 330,00		77 019,00

Bienvenue aux nouvelles associations

LA BOULE TOUCASSINE



La Boule Toucassine est une véritable institution à Solliès-Toucas ! Créée en 1960 elle a toujours participé au sentiment de bien-vivre dans notre village. Dissoute il y a 4 ans suite à la destruction de la buvette du boulodrome par l'ancienne municipalité, elle renaît de ses cendres en Janvier 2021 et

compte plus de 40 licenciés en un an. Avec la réhabilitation du boulodrome avenue du sous-marin Casabianca elle est redevenue en quelques mois un club de boules qui compte dans la région. Affiliée à la fédération française de pétanque et jeu provençal, par l'intermédiaire du comité départemental duquel dépend le siège social de l'association, elle organise des compétitions officielles et, à terme, a comme objectif de développer la pratique du sport de Pétanque et de jeu Provençal, faciliter la formation d'arbitres et d'éducateurs et favoriser la création d'une école de pétanque.

Vous pouvez contacter le Président Julien Malfatti ☎ 06 82 15 74 95 ou vous rendre directement sur le boulodrome !

UA REVA

C'est en mars 2022, après 4 années de danse et formée par Mareva Bouocheaux, qu'Audrey Villemagnes a décidé de créer son association de danse Polynésienne UA REVA qui signifie « c'est parti ! », cri lancé avant chaque évènement festif en Polynésie. C'est le surf qui l'a amenée à découvrir les tatouages puis la musique et enfin la danse

polynésienne. L'objectif de son association est de pouvoir offrir aux femmes Toucassines une véritable bulle de bien-être et ainsi avoir l'opportunité de se réapproprier son corps grâce à la danse polynésienne.

Pour tout renseignement et inscription vous pouvez contacter Audrey ☎ 06 63 03 79 84 ou ✉ uareva.83@gmail.com

LE CLUB DE KARATE



Un nouveau professeur de karaté prend ses fonctions au sein du club Karaté de la Vallée du Gapeau. En effet, le club accueille Marjorie

Perello, jeune karatéka mais qui possède un palmarès et une expérience impressionnants en compétition. A l'aise avec les babies, les enfants et les adultes, elle aura à cœur de vous transmettre son enseignement et les valeurs de cet art martial ancestral. Elle apporte aussi quelques nouveautés comme le body karaté et des cours de préparation physique ouverts également aux non pratiquants.

Pour tout renseignement et inscription envoyez un mail à Marjorie ✉ karateconceptsport@gmail.com

ASSOCIATION DEVIE

Créée en 2019, l'Asso Devie réunit sous forme de stages mensuels et cours hebdomadaires, des pratiquants de Taiji quan et Qi Gong à Solliès-Toucas. Elle est affiliée à la Fédération française de Karaté et Disciplines Associées. Vous serez les bienvenus pour apprendre et approfondir les armes telles que le bâton, le sabre, l'éventail et l'épée.

Le Taiji Quan (tai-chi-chuan), littéralement « boxe du taiji » ou « boxe du faite suprême », est un art martial chinois très ancien dit « interne » (neija). Il a pour objet le travail de l'énergie appelée Qi ou chi (définition Wikipédia).

Le Qi Gong (chi gong) est une gymnastique traditionnelle chinoise et une science de la respiration fondée sur la connaissance et la maîtrise du souffle et qui associe mouvements lents, exercices respiratoires et concentration.

Pour tout renseignement vous pouvez contacter Sylvie SANGES ☎ 06 88 64 88 05.



INFORMATIONS MAIRIE

INFORMATION AUX ADMINISTRÉS

Vous avez peut-être constaté des augmentations sur votre taxe foncière. Elles proviennent d'une hausse de 3,4 % des valeurs locatives (bases) votée par le gouvernement dans la loi de finances 2022 en raison de l'inflation. Les taux de la commune, eux, n'ont pas été augmentés depuis plus de 20 ans.



LES SERVICES MUNICIPAUX ADAPTENT LEURS HORAIRES

Afin de garantir un meilleur service public et répondre aux contraintes des administrés, la municipalité a décidé d'étendre l'ouverture de l'accueil et de l'état-civil chaque 1^{er} samedi du mois, de 8h30 à 12h00.

De même, les horaires d'ouverture de la bibliothèque s'élargissent : le public sera accueilli le jeudi et vendredi jusqu'à 18h30 et tous les samedis de 9h à 13h.

Une période d'évaluation est mise en place jusqu'au mois de décembre pour mesurer la fréquentation et la pertinence de ces nouveaux horaires.

Retrouvez tous les horaires sur le site de la ville www.ville-solliestoucas.fr rubriques Ma mairie et Culture



Solliès-Toucas Illustrée

A l'initiative d' Eric MATTEODO, adjoint aux finances et à la revitalisation du centre-ville, la ville a collaboré avec Yvan TESI (Artesi - Illustration, Graphisme) pour que Solliès-Toucas rayonne à travers des images illustrées.

L'idée a germé dès le début du mandat et l'occasion s'est présentée suite à un article paru dans la presse locale présentant le portrait d'un jeune illustrateur Cuoerçois.

Yvan Tesi s'inspire d'abord de ses lectures : des récits héroïques et des mondes merveilleux. Ses illustrations représentent des scènes de vie avec des personnages et des animaux et sont remplies de petits détails qu'il prend plaisir à peaufiner.

Il réalise son rêve avec les illustrations de cartes d'un jeu de société. Pour le plaisir, il croque des lieux emblématiques d'Hyères, de Toulon, de Sanary ou de Marseille et fait le buzz sur les réseaux sociaux. Il s'expose dans une galerie à Toulon et un restaurant à Hyères. Dans les pas d'illustrateurs

de villes bien connus qu'il admire, il se démarque avec son univers propre.

Solliès-Toucas est la première commune à travailler avec Yvan Tesi et d'autres villes du Var ont rapidement suivi.

Solliès-Toucas possède désormais deux illustrations représentant ses lieux emblématiques que les Toucassins ou les résidents de passage auront plaisir à offrir : le centre-ville (vu par drone) et le hameau de Valaury.

Les illustrations sont déclinées en poster de plusieurs tailles, en cartes postales et en magnets disponibles à l'achat en mairie. Une troisième illustration est en cours de réalisation et sera dévoilée à la fin de l'année.

Des festivités de fin d'année pour la jeunesse

L'ANNÉE 2022 SE TERMINERA SUR DE GRANDS ÉVÉNEMENTS DÉDIÉS AUX JEUNES TOUCASSINS

Inauguration du city stade et du pumtrack à la Guiranne

➤ Samedi 8 octobre à 11h

Avec deux matchs d'inauguration de 15 min en 5 contre 5 et des équipes constituées de jeunes et d'élus.

Inscriptions sur place

Inauguration festive du Pumtrack

➤ Samedi 22 octobre

Avec des démonstrations (bike, roller, etc), des animations de graff, une animation musicale, tombola gratuite

Plus d'infos à venir sur

🌐 www.ville-sollietoucas.fr

📧 @villesollietoucas

📍 ville de Solliès-Toucas

Halloween

➤ Du 29 au 31 octobre

Avec la visite du Moulin hanté et le défilé du COF dans les rues du centre-ville



Solliès-Toucas Fête Noël

Spéctacle de Noël

➤ Samedi 17 décembre

Veillée de Noël

et autres animations par le COF

➤ Samedi 24 décembre



Plus d'infos à venir sur 🌐 www.ville-sollietoucas.fr 📧 @villesollietoucas 📍 ville de Solliès-Toucas

Tribunes Politiques

Tout d'abord, nous tenons à remercier Isabelle MENU pour son investissement ces 2 dernières années à nos côtés. Nous lui souhaitons un prompt rétablissement et la réussite dans ses futurs projets. Avec beaucoup de plaisir, nous accueillons Albert DUFILS au Conseil municipal. Fort de son expérience d'ancien adjoint au maire, il apportera sa sagesse et ses connaissances au sein du groupe majorité.

Malgré le contexte difficile, nous travaillons chaque jour pour améliorer le cadre de vie de tous les Toucassins : voiries requalifiées et aménagements pour la sécurité de tous (av. Tourdias et RD 554), des contrôles de vitesse pour la prévention routière, le démarrage des travaux de la régie agricole, la restauration de notre patrimoine (toitures de l'Eglise et de la Casa Nieves) et enfin l'ouverture prochaine d'infrastructures ramenant de la vie dans les quartiers (Boulodrome, City Stade à la Guiranne et Pump Track à Valaury). Des études sont également en cours ou vont être lancées pour une nouvelle école, pour l'aménagement des berges du centre-ville et pour la mobilité.

La sélection du projet de rénovation de la Maison Mentor par la mission BERN est un formidable coup de projecteur pour notre territoire, pour sa culture et son patrimoine. Cela démontre qu'un travail rigoureux et sérieux peut mener à des issues, qui étaient inespérées il y a encore 2 ans.

Autant de sujets passionnants que nous pilotons avec vous et pour vous.

Respectueusement

Le groupe majorité

Mise au point

Nous faisons le choix de ne pas réagir aux propos polémiques et mensongers tenus dans le précédent bulletin par un groupe majoritaire qui n'accepte pas la controverse.

Nous continuons à participer activement à la vie municipale. Nous soutiendrons les orientations présentées et les initiatives présent dans l'intérêt des Toucassins. Nous dénoncerons celles qui nous sembleront s'en éloigner.

Dans un contexte financier difficile, la rigueur budgétaire demeure la priorité. Nous restons attentifs à la maîtrise des frais de fonctionnement et aux choix des priorités d'investissement qui nous seront proposées.

L'été toucassin fut riche en manifestations festives et culturelles. Merci et félicitations à tous les bénévoles qui portent et animent ces festivités et font rayonner les atouts de notre commune.

Le groupe «Toucas A Venir»

Agenda

FETES ET CEREMONIES

▲ Samedi 8 octobre
INAUGURATION DU CITY STADE ET DU SKATE PARC
Matches de foot à 11h

A la Guiranne
Organisée par la municipalité

▲ Samedi 15 octobre
FAITES DE LA MOUSSE
2^{ème} ÉDITION
Brasseurs locaux, food trucks, conférence, dance country, concerts...
Centre-ville
Organisée par la municipalité

▲ Samedi 22 octobre
INAUGURATION DU PUMPTRACK A VALAURY
Organisée par la municipalité

▲ Les 29, 30 & 31 octobre
LE MOULIN HANTÉ
MOULIN ARNAUD
Organisé par la municipalité

▲ Samedi 29 octobre
DÉFILÉ D'HALLOWEEN
PARADE ELFIQUE
Avec Les Tanarucks
Centre-ville
Organisé par le COF

▲ Vendredi 11 novembre
CÉRÉMONIE
COMMÉMORATIVE DE
L'ARMISTICE DE 1918
Organisée par la municipalité

▲ Du 01 au 16 décembre
LES BOÎTES AUX LETTRES
DU PÈRE NOËL
Organisées par la municipalité

▲ Dimanche 11 décembre
LA TOURNÉE DES LUTINS
Dans les rues du village
Organisée par le COF

▲ Samedi 17 décembre
MARCHÉ DE NOËL
Centre-ville
Organisé par la municipalité

▲ Samedi 17 décembre
SPECTACLE
« RECHERCHE PÈRE NOËL
DÉSESPÉRÉMENT »
Salle des fêtes
Organisé par la municipalité

▲ Samedi 24 décembre
VEILLÉE DE NOËL
Place Gambetta
> 23h -chants choral dans l'église
Saint-Christophe
> Messe de minuit avec cérémonie
des offrandes
> 13 desserts provençaux et vin chaud
offerts par le COF

LE MARDI C'EST PERMIS

▲ Mardi 18 octobre
SPECTACLE
« MONSIEUR TROMBONE
AU PAYS DES SONS »
avec Tiborico
Salle des fêtes
Organisé par la municipalité

▲ Mardi 8 novembre
SPECTACLE
« HISTOIRES DE LOUPS »
Avec la Cie Barok
Salle des fêtes
Organisé par la municipalité

▲ Mardi 22 novembre
LUDOTHÈQUE
Avec Yakajouer
Salle des fêtes
Organisée par la municipalité

▲ Mardi 06 décembre
SPECTACLE « LA MOUFLE »
avec la Cie Terre Anga
Salle des fêtes
Organisé par la municipalité

CONCERTS / SPECTACLES / CULTURE

▲ Vendredi 14 octobre
RÉCITAL D'ORGUE
Avec Pascal MARSUALT
Eglise Saint Christophe

▲ Jusqu'au 10 novembre
EXPOSITION
PHOTOGRAPHIES ET
PEINTURES DE M. JONCOUR
Moulin Arnaud

▲ Vendredi 11 novembre
RÉCITAL CLAVECIN ET
ORGUE
Avec Myrrha PRINCIPIANO et Nicolas LOTH
Eglise Saint Christophe

DIVERS

▲ D'octobre à juin
ATELIER MÉMOIRE
un jeudi sur deux
Réservé aux toucassins de 60 ans et +
Organisé par le CCAS avec l'association Fil d'argent

▲ Jusqu'en juin
ATELIER TRICOT
Tous les lundis
Réservé aux toucassins de 60 ans et +
Organisé par le CCAS

▲ Du 01 au 31 octobre
OCTOBRE ROSE
Expositions, boîtes à dons
à la mairie et à la bibliothèque

▲ Dimanche 9 octobre
MARCHE ROSE
Organisée par la municipalité

▲ Jeudi 13 octobre
CINÉ PARTAGE
Salle des fêtes
Organisé par Sollei'O

▲ Dimanche 16 octobre
A LA RENCONTRE DU YOGA
Atelier proposé par l'association Sānanda Yoga
Dojo

▲ Jeudi 20 octobre
CONFÉRENCE
Salle des fêtes
Organisée par Sollei'O

▲ Dimanche 23 octobre
ATELIER PARENT/ENFANT
Atelier proposé par l'association Aériel & FamilyFit
Dojo

▲ Du 08 novembre au 06 décembre
ATELIER BIEN-ÊTRE
par le mouvement et la relaxation
Réservé aux jeunes de 60 ans et +
Inscription auprès du CCAS

▲ Jeudi 10 novembre
DON DU SANG
Salle des fêtes

▲ Dimanche 20 novembre
ATELIER DE YOGA
Atelier proposé par l'association Sānanda Yoga
Dojo

▲ Mercredi 23 novembre
CONFÉRENCE
Salle des fêtes
Organisée par Sollei'O

▲ Dimanche 27 novembre
ATELIER PARENT/ENFANT
Atelier proposé par l'association Aériel & FamilyFit
Dojo

▲ Du 02 au 03 décembre
TELETHON
Organisé par le CCAS

▲ Samedi 03 décembre
MALLE AUX JOUETS
Déposer vos vieux jouets,
le Père Noël redistribuera les jouets
De 9h à 12h
Organisée par le COF

▲ Vendredi 9 décembre
REPAS DE NOËL
Au restaurant la Bastide Enchantée
Réservé aux toucassins de 70 ans et +
Sur inscription au 04 94 28 90 47

▲ Dimanche 11 décembre
ATELIER DE YOGA
Atelier proposé par l'association Sānanda Yoga
Dojo

▲ Mercredi 21 décembre
DOUCEURS DE NOËL
Distribution des ballotins
(limitée à 100 ballotins)
Par le CCAS
Réservée aux toucassins de 70 ans et +
qui ne participent pas au repas de Noël
Sur inscription au 04 94 28 90 47

▲ Du 1^{er} au 25 décembre
LES LUMIÈRES DE NOËL
Concours décoration maisons et jardins
Organisé par le COF

